



**Communauté de Communes  
du Pays de Mortagne au Perche**

**Accueil de loisirs 3-12 ans  
Centre Sports Loisirs 11-17 ans**

**Contact :**  
Service Animation Jeunesse - 02 33 25 18 57  
[c.toreau@cdc-mortagne-au-perche.com](mailto:c.toreau@cdc-mortagne-au-perche.com)



**VACANCES**

**3 - 17 ANS**

**PRINTEMPS 2024**

# CENTRE DE LOISIRS



De 3 à 12 ans



Du 22 avril  
au 3 mai 2024



De 9h à 17h

Garderie de 7h45 à 9h et de 17h à 17h45  
(de 17h45 à 18h15 sur justificatif employeur)



## Mortagne au Perche

Centre de loisirs Puyravau  
2 ruelle aux chevaux  
61400 Mortagne au Perche

### Contact

Céline Toreau  
02 33 25 18 57

c.toreau@cdc-mortagne-au-perche.com



# INSCRIPTIONS DU 25 MARS AU 5 AVRIL 2024

## Activités

- Activités manuelles, jeux sportifs, cuisine, grands jeux, cinéma, piscine, médiathèque...

## Accueil des enfants

- Répartition des enfants par tranches d'âge, temps calme en début d'après-midi
- Inscription à la journée, avec ou sans repas (3 jours minimum par semaine)
- 90 places maximum dont 30 pour les 3/5 ans (modulable selon l'encadrement disponible)

## Repas

- Repas préparés sur site
- Goûter fourni par le centre de loisirs

## Tarifs

### CENTRE DE LOISIRS 3-12 ANS

	Journée	
	Sans repas	Avec repas
<b>Résidents CDC</b>		
Q1 : inférieur à 512	4,50 €	8,50 €
Q2 : de 512 à 700	5,50 €	9,50 €
Q3 : de 701 à 850	6,50 €	10,50 €
Q4 : de 851 à 1000	7,50 €	11,50 €
Q5 : supérieur à 1000	8,50 €	12,50 €
<b>Résidents Hors-CDC</b>		
EXT1 : inférieur à 512	12,00 €	17,50 €
EXT2 : de 512 à 700	13,00 €	18,50 €
EXT3 : de 701 à 850	14,00 €	19,50 €
EXT4 : de 851 à 1000	15,00 €	20,50 €
EXT5 : supérieur à 1000	16,00 €	21,50 €

**INSCRIPTIONS  
DU 25 MARS  
AU 5 AVRIL 2024**

## CENTRE SPORTS LOISIRS



**De 11 à 17 ans**

A partir de 2012



**Du 22 avril  
au 26 avril 2024**



**De 9h30 à 16h30**



**Gymnase de la Poudrière**

St Langis lès Mortagne



### Activités

- Sportives, artistiques, culturelles, piscine, cinéma, numériques, grands jeux, sorties...
- Stage Danse : avec un intervenant de 13h30 à 16h30 (lun, mar, jeu et ven)

### Accueil des jeunes

- Arrivée (8h30-9h30) / Départ (16h30-17h30)
- Inscriptions : 3 ou 5 jours

### Repas

- Repas et goûter fournis par les familles
- Transport en sac isotherme ou glacière
- Réfrigérateur et micro-ondes à disposition

### Tarifs

CENTRE SPORTS LOISIRS 11-17 ANS

	3 jours	Semaine
	Sans repas	
<b>Résidents CDC</b>		
Q1 : inférieur à 512	15,00 €	23,00 €
Q2 : de 512 à 700	18,00 €	27,50 €
Q3 : de 701 à 850	21,00 €	32,50 €
Q4 : de 851 à 1000	24,00 €	37,50 €
Q5 : supérieur à 1000	27,00 €	42,50 €
<b>Résidents Hors-CDC</b>		
EXT1 : inférieur à 512	37,50 €	60,00 €
EXT2 : de 512 à 700	40,50 €	65,00 €
EXT3 : de 701 à 850	43,50 €	70,00 €
EXT4 : de 851 à 1000	46,50 €	75,00 €
EXT5 : supérieur à 1000	49,50 €	80,00 €

### Contact

Thomas Ducrohet

07 48 12 27 44

ducrohet@cdc-mortagne-au-perche.com

# CLUB ADOS



**De 11 à 17 ans**

A partir de 2012



## VENDREDIS ET SAMEDIS

**Service Animation  
Jeunesse Puyravau**

69 rue des Quinze Fusillés  
Mortagne au Perche

## MERCREDIS

**Télécentre - EPN**

23 rue Ferdinand de Boyères  
Mortagne au Perche

## Contact et inscriptions

Thomas Ducrohet

07 48 12 27 44

ducrohet@cdc-mortagne-au-perche.com



**MARS - AVRIL  
2024**

## Vendredis 15h-19h45

15/03 : Casino

22/03 : Pizza Party

29/03 : Atelier artistique : Scotch Art ou Poterie

05/04 : Blind Test ou PRV / Gamelle

12/04 : Séance CrossFit ou Yoga

19/04 : Activités à la carte

## Mercredis 14h-17h

13/03 : Piscine

20/03 : Jeu : Zombicide ou Atelier Numérique

27/03 : Sreet sports : basket + foot

03/04 : Film au Télécentre

10/04 : Graff Freestyle

17/04 : Piscine

## Samedis 14h-18h

23/03 : Piscine + Jeux de société

06/04 : Atelier cuisine du monde :  
Sushi + Ramen

## Tarifs

- Adhésion annuelle de 30€ (2023-2024)
- Accès illimité (en fonction des places disponibles)

# Inscriptions

## Du 25 mars

## Au 5 avril 2024

Les inscriptions seront acceptées sur réception de dossiers complets :

- dossier d'inscription 2023-2024
- fiche sanitaire
- calendrier des présences
- copie des vaccins
- attestation d'assurance extrascolaire
- attestation de droits d'assurance maladie
- avis d'imposition des responsables du foyer

Pour les enfants et les jeunes ayant déjà fréquenté l'une de nos structures depuis le 1er septembre 2023, pas besoin de dossier complémentaire. Il vous suffit de :

- réserver en ligne sur le [Portail familles](#) via votre espace personnel
- ou nous retourner le calendrier des présences

**Pour les centres de loisirs 3-12 ans, le nombre de places est fixé selon l'encadrement disponible. Les inscriptions seront réservées prioritairement aux enfants résidant la Communauté de Communes et présents un minimum de 3 jours par semaine. Les demandes n'entrant pas dans ce cadre seront traitées après la clôture des inscriptions, dans l'ordre d'arrivée des dossiers.**

## Retrait des dossiers

- **Portail familles** : <https://cdc-mortagne-au-perche.portail-defi.net/>
- **Site internet de la CDC** : <http://www.cdc-mortagne-au-perche.com/>
- **Service Animation Jeunesse** :  
du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Puyravau - 2, ruelle aux chevaux - 61400 Mortagne au Perche  
c.toreau@cdc-mortagne-au-perche.com  
02.33.25.18.57
- **Mail** :  
Les familles dont les enfants ont déjà fréquenté l'une de nos structures reçoivent un dossier pré-rempli par mail.

## Dépôt des dossiers

- **Courrier** :  
Service Animation Jeunesse - Puyravau  
2, ruelle aux chevaux - 61400 Mortagne au Perche
- **Dépôt sur place** :  
Service Animation Jeunesse, du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Mail** :  
ALSH 3-12 ans - c.toreau@cdc-mortagne-au-perche.com  
CSL 11-17 ans - ducrohet@cdc-mortagne-au-perche.com
- **Portail familles** :  
Réservation en ligne accessible uniquement aux familles dont une inscription a été réalisée sur l'une de nos structures depuis le 1er septembre 2023

## Modalités de paiement

Le tarif est calculé en fonction du lieu de résidence de l'enfant et des avis d'imposition 2023 de l'ensemble des responsables du foyer (y compris pour les familles recomposées, et les familles hors-CDC).

**Mode de calcul** : Revenus nets imposables 2022 divisés par 12 mois, puis par le nombre de parts fiscales.

Pour les enfants en famille d'accueil, le tarif le plus bas sera appliqué (Q1).

Pour les résidents secondaires et les enfants résidant hors-CDC en vacances sur le territoire, le tarif hors-CDC sera appliqué.

**Modes de règlement** :

- paiement en ligne via votre espace personnel sur le [Portail familles](#) (les factures seront envoyées par mail et mises en ligne après la période de vacances)
- par chèque (à l'ordre des "centres de loisirs du Pays de Mortagne"), en espèces ou chèques ANCV à transmettre lors de la période d'ouverture des structures
- aides aux loisirs CAF et MSA à justifier lors de l'inscription

**Toute absence non justifiée par un certificat médical, au minimum 2 semaines avant la venue de l'enfant, sera due.**